

Procès-verbal du Conseil d'école

Ecole de Touvre

8 novembre 2022

Conseil d'école réalisé en présentiel

Début de la séance : 18h00

Secrétaire de séance : M. Cantin

Personnes présentes

Equipe enseignante : M. Cantin (enseignant et directeur), Mme Peynet (enseignante), Mme Besson (enseignante), Mme Vendé (enseignante), Mme Faure (enseignante)

Mairie : Mme Baptiste (maire), M. Dubreuil (adjoint au maire)

Représentants des parents d'élèves : Mme Ducros, Mme Meyrignac, Mme Andry, Mme Duffermont, M. Vauthier

DDEN : M. Dupuy

A.T.S.E.M. : Mme André

Etaient excusés : M. Porte (IEN), Mme Foth (psychologue scolaire), M. Chaumont (enseignant), Mme Lapouze (enseignante ADP), M. Piot (adjoint au maire), Mme Ducongé Marjorie (A.T.S.E.M.)

Présentation de l'équipe pédagogique

- Brigitte Vendé enseignante en PS/MS accompagnée d'Angéline André (Atsem)
- Céline Peynet enseignante en GS/CP accompagnée de Marjorie Ducongé (Atsem) jusqu'à 11h30.
- Sandrine Besson enseignante en CM1/CM2 complétée par M. Chaumont le vendredi
- Cédric Cantin enseignant en CE1/CE2 et directeur, déchargé le vendredi par Mme Faure

Présentation des missions du RASED, les modalités d'aide possibles ainsi que les professionnels le constituant : Mme Foth (psychologue scolaire), Mme Héraut (enseignante ADR) et elle-même.

Bilan de l'année 2021-2022 : la réunion de début d'année a été l'occasion de faire le point sur les situations d'une vingtaine d'élèves. Parmi ceux-ci, 1 élève a bénéficié d'un bilan en mathématiques par Mme Caille (enseignante ADP de l'année passée). Mme Foth a rencontré, réalisé des bilans et assuré le suivi en équipe éducative de 6 d'entre eux et 5 ont pu travailler des compétences spécifiques en petit groupe dans la classe en mathématiques.

Effectifs et répartition

| PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | Total |
|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-------|
| 15 | 5 | 6 | 13 | 11 | 8 | 12 | 13 | 83 |

| | | | |
|----------------|--------|--------|----|
| Classe PS/MS | 15 PS | 5 MS | 20 |
| Classe GS/CP | 6 GS | 13 CP | 19 |
| Classe CE2/CM1 | 11 CE1 | 8 CE2 | 19 |
| Classe CM1/CM2 | 12 CM1 | 13 CM2 | 25 |

Achats et travaux

Des travaux ont eu lieu dans l'école pendant les vacances d'été et la première période :

- l'école est dotée depuis la rentrée d'un ensemble de 8 ordinateurs portables et de 5 tablettes rangés dans une armoire informatique mobile ainsi que d'un nouveau serveur. L'arrivée de ce matériel est le résultat de presque deux ans de travail et c'est pourquoi je tiens à remercier l'engagement de Mme Boiron, de la municipalité et de l'Amicale laïque qui ont permis de mener ce projet à bien.
- La classe de CM1/CM2 et la cantine bénéficient depuis le début de l'été d'une connexion internet.
- les lignes ont été refaites dans la cour, côté élémentaire.
- les toilettes des CM ont été rafraichies (du carrelage a été ajouté dans la partie haute des murs, les portes et les boiseries ont été repeintes).
- La salle attenante à la classe de maternelle a été aménagée de manière à pouvoir accueillir un deuxième dortoir (nouveaux rideaux).
- Les portes de l'entrée principale et de la classe des CE ont été changées, les fenêtres de la même classe, côté gymnase, également.
- La porte des sanitaires du bâtiment de la classe de PS-MS a aussi été remplacée.

Parole donnée à Mme Baptiste : quelques anti-pince doigts restent à installer mais la fermeture des portes a été réglée pour être lente et empêcher les élèves de se faire mal.

Bilan de la coopérative

Solde au 01/09/2021 : 10 765,05 €

Solde au 01/09/2022 : 10 341,74 € (- 423.31 €)

Le compte-rendu a été vérifié et validé par l'organisme OCCE 16 le 27/09/22.

Les comptes sont disponibles dans le bureau de direction.

Bilan des actions de l'année scolaire 2021-2022 :

- Sorties : 165 € de cotisation à l'OCCE, 312 € d'abonnements, 1 076 € de spectacles, 893 € de frais de transport, 798 € pour le cycle tennis, 971 € de matériel et de livres pour nourrir les projets.
- Entrées : 2 500 € de subvention mairie, 759 € de participation des familles, 410 € de photographies, 418 € de chocolats (vente laissée à l'initiative de l'A.P.E. depuis septembre 2022).

Sécurité :

Les deux Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) - « attentat-intrusion » et « risques majeurs » - ont été mis à jour et transmis à la DSDEN.

Le PPMS « attentat-intrusion », dans son scénario « se cacher », doit être remis à jour dans les jours qui viennent pour prendre en compte les nouvelles portes installées pendant les vacances.

PPMS

Un exercice « attentat-intrusion » a été mené le jeudi 13 octobre. Deux autres exercices au choix sont prévus dans l'année.

Après deux exercices visant à mettre en pratique le scénario de fuite l'an passé, le choix a été de revoir la procédure visant à se cacher. De manière générale, l'exercice a commencé de manière bruyante avant de se calmer, certainement du fait que les élèves n'étaient plus coutumiers de cette modalité d'exercice.

Exercices Incendie

Le 23/09/21, un exercice a été mené en maternelle. L'exercice s'est parfaitement déroulé.

Le 22/09/21, un exercice a été mené en élémentaire. La classe de GS/CP n'a pas entendu l'alarme (gymnase). L'exercice a été l'occasion de revoir la procédure en cas d'absence de la classe.

Plan Phare

Le programme Phare est un protocole de traitement des situations d'intimidation ou de harcèlement à l'école.

Il se décline selon deux axes principaux :

- Un plan de prévention qui consiste en un programme d'action visant à améliorer le climat scolaire à l'école. Pour l'année en cours, l'équipe enseignante a pensé intéressant de travailler sur la formalisation d'un circuit d'information entre les différents acteurs de l'école sur le temps scolaire et périscolaire. La municipalité s'est

rapidement emparée de la démarche et des premiers travaux de réflexion vont avoir lieu dans les semaines qui suivent. Nous avons également proposé à M. Dupuy d'intervenir dans le processus de réflexion en tant qu'acteur de la réflexion et évaluateur de l'efficacité de ce qui sera mis en place.

- Un protocole de prise en charge des situations mis au point par les services de la DSDEN et visant à traiter les situations signalées. Ce dernier nécessite l'intervention, sans information préalable des parents des enfants concernés, d'un membre du pôle ressource de la circonscription qui met en œuvre la méthode Pikas dite « méthode de la préoccupation partagée ». Elle consiste en une série d'entretiens individuels avec les élèves impliqués dans une situation d'intimidation scolaire en tant qu'intimidateur présumé, cible (victime) et/ou témoin. L'approche est non blâmante. Les professionnels qui mènent les entretiens n'ont pas pour but de rechercher les responsabilités et de sanctionner les auteurs présumés. L'objectif est de faire partager une « préoccupation » pour la situation de la cible par toutes les personnes impliquées et ainsi de permettre à chacun de sortir positivement de ce processus afin que l'intimidation cesse.

Question de M Vauthier : Une trace est-elle gardée dans le dossier des élèves intimidateurs ?

Réponse : Aucune trace n'est conservée dans ces dossiers.

Validation du protocole de prise en charge

Règlement intérieur

Modifications apportées : le paragraphe suivant doit être ajouté au règlement intérieur dans le cadre du plan Phare.

« Les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique et morale.

À ce titre, lors d'une possible situation d'intimidation scolaire rencontrée au sein de l'école, un ou plusieurs élèves peuvent être entendus par un ou deux enseignants de l'équipe ressource avec l'accord de l'inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription. »

Vote du règlement intérieur de l'école : adopté à l'unanimité (en annexe)

Projets du premier trimestre 2022 /2023

- **Journée nationale « Non au harcèlement »**, le jeudi 10/11 sera l'occasion pour chaque classe de vivre des actions devant sensibiliser les élèves à cette problématique. La classe de CM1-CM2 participera au prix qui porte le même nom, organisé par le Ministère de l'Éducation nationale et devant aboutir à la création d'une affiche qui servira de support de communication dans l'école.

- **Education à la sexualité** : trois séances annuelles doivent être mises en place dans chaque classe afin d'accompagner la réflexion des élèves sur le respect mutuel, le rapport à l'autre, l'égalité filles-garçons, les règles de vie en commun, le sens et le respect de la loi. Une réflexion doit être menée par l'équipe enseignante afin de mettre en place leur progressivité dans le cadre du parcours citoyen. L'intervention de Mme Louis Amélie, infirmière scolaire du collège de Ruelle, a d'ores et déjà été sollicitée pour la classe de CM.
- **30 minutes d'activité physique quotidienne** : depuis la rentrée de septembre, cette mesure doit permettre à chaque élève de bénéficier d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne dans toutes les écoles primaires. Distincte de l'enseignement de l'EPS, elle vient compléter les propositions d'activité des élèves les jours où ce dernier n'a pas lieu. C'est pourquoi, pour les classes de PS/MS et de CE1/CE2, pour lesquelles la motricité/l'EPS était déjà inscrit(e) à l'emploi du temps tous les jours, aucun aménagement n'a été nécessaire. Au contraire, les enseignantes des classes de GS/CP et de CM1/CM2 ont dû aménager leur emploi du temps ou repenser certains temps d'apprentissage afin de permettre la mise en place des APQ.
- **Cycle natation** pour les classes de GS/CP et CM1/CM2 de mi-septembre au 22 novembre, soit 9 séances initialement prévues financées intégralement par la municipalité (bus et entrées)
- **Cycle tennis** pour les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2, tous les lundis après-midi à partir du 05/12 et pour 8 séances menées par Mme Stéphanie Tardieu.
- **Spectacle de Noël** : la municipalité offrira la projection d'un film à l'occasion des fêtes de fin d'année le jeudi 15/12 pour les PS/MS et les GS/CP, le vendredi 16/12 pour les CE1/CE2 et les CM1/CM2.
- **Projet théâtre** pour les élèves de CE1/CE2 avec l'intervention de Mme Clotilde Pradère pour un cycle de 10 séances. Je remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle communale. Pour commencer le projet, la classe s'est rendue au conservatoire Gabriel Fauré pour bénéficier de l'action « Viens voir le théâtre » le vendredi 21 octobre.
- **Projet Ricochet**, de Charente Nature, avec Marie-Emmanuelle Halouis pour mener un travail autour de l'eau et de l'écologie. Une visite dans une station d'épuration est prévue dans ce cadre.
- **L'élection du Conseil municipal des jeunes**, le jeudi 10 novembre, concernera les élèves de CE2, CM1 et CM2. Elle est organisée par la mairie de Touvre.

- **École et cinéma** pour les élèves d'élémentaire et **Mon premier ciné** pour les élèves de maternelle, avec un premier film le 28/11 :
 - Le Noël de Petit Lièvre Brun pour les PS/MS
 - Jeux d'images pour les GS/CP (série de courts métrages de Norman McLaren)
 - L'île de Black Mor pour les CM1/CM2
- **D'autres projets sont en cours d'élaboration** et seront décrits lors des prochains conseils d'école.

Parole donnée à Mme Barussaud, qui présente les différentes actions prévues par l'Association des Parents d'Elèves d'ici la fin du trimestre :

- Les chocolats peuvent être commandés jusqu'au 18 novembre.
- L'A.P.E. participera au marché de Noël le 04 décembre et propose aux classes de participer par la fabrication d'un objet ou la préparation d'un gâteau.
- A l'occasion du Téléthon, l'A.P.E. proposera des viennoiseries à la vente après la classe le vendredi 02 décembre.
- La benne à papier sera présente du 5 au 12 décembre à son emplacement habituel.

Aucune question diverse des représentants des parents d'élèves

Fin de la séance à : 19h45

